

**DÉCISION n° 2018-262 du 13 NOV. 2018**  
**portant désignation d'un expert externe ponctuel**  
**à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé**

**Le Directeur des situations d'urgence, des affaires scientifique et de la stratégie européenne ;**

**Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme BREILH Dominique est désignée expert externe ponctuel auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu'au 31 décembre 2018.

**Article 2** : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 13 NOV. 2018

Jean-Claude GHISLAIN  
Directeur  
Direction des Situations d'urgences, des affaires  
Scientifiques et de la Stratégie Européenne  
(DSSE)